

INTÉRESSEMENT SÉCU RÉSULTATS 2021 DU POUVOIR D'ACHAT BIENVENU GRÂCE À LA CFDT!

Depuis **20** ans, la CFDT négocie et obtient une prime d'intéressement, complément incontournable de la rémunération pour tous les salariés de la Sécu.

Qui voudrait s'en passer, d'autant plus en ces temps d'inflation galopante ?

Alors, attention !

Ce n'est pas un dispositif pérenne, son maintien est négocié tous les 3 ans.



**Sans signature d'accord,
PAS D'INTÉRESSEMENT !
Sans la CFDT, PAS D'INTÉRESSEMENT !**



PRIMES INTÉRESSEMENT MOYENNES EN BRUT PAR BRANCHE DEPUIS 2019

	2019	2020	2021
MALADIE	905€	967 €	970 €
Zoom UGECAM	859 €	971 €	1003 €
FAMILLE	916 €	961 €	921 €
RECOUVREMENT	968 €	992 €	994 €
RETRAITE	865 €	944 €	949 €

Malgré la crise sanitaire, le montant des primes d'intéressement 2021 reste élevé. Leur attribution sera effective avant le **31 mai 2022**.

Un "bulletin d'option" doit vous être transmis prochainement afin que vous choisissiez votre mode de versement. A défaut de réponse, il sera versé directement **sur un PEI** (Plan d'Epargne Interentreprises), sans possibilité de vous rétracter.

**Prime intéressement
Urssaf Caisse Nationale 1006 €**

Grâce à la **CFDT**, seule signataire de l'accord d'intéressement du 23 juin 2020, les salariés de la Sécu bénéficient encore cette année de la prime d'intéressement. Pour rappel, la CGT et FO ne sont pas signataires de cet accord.

La CFDT porte plusieurs revendications pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés de la Sécu.

L'intéressement en fait partie mais la CFDT n'oublie pas et revendique toujours l'augmentation de la valeur du point !

**Alors, l'intéressement "OUI"
Uniquement l'intéressement "NON" !**

Flashez pour nous rejoindre

